

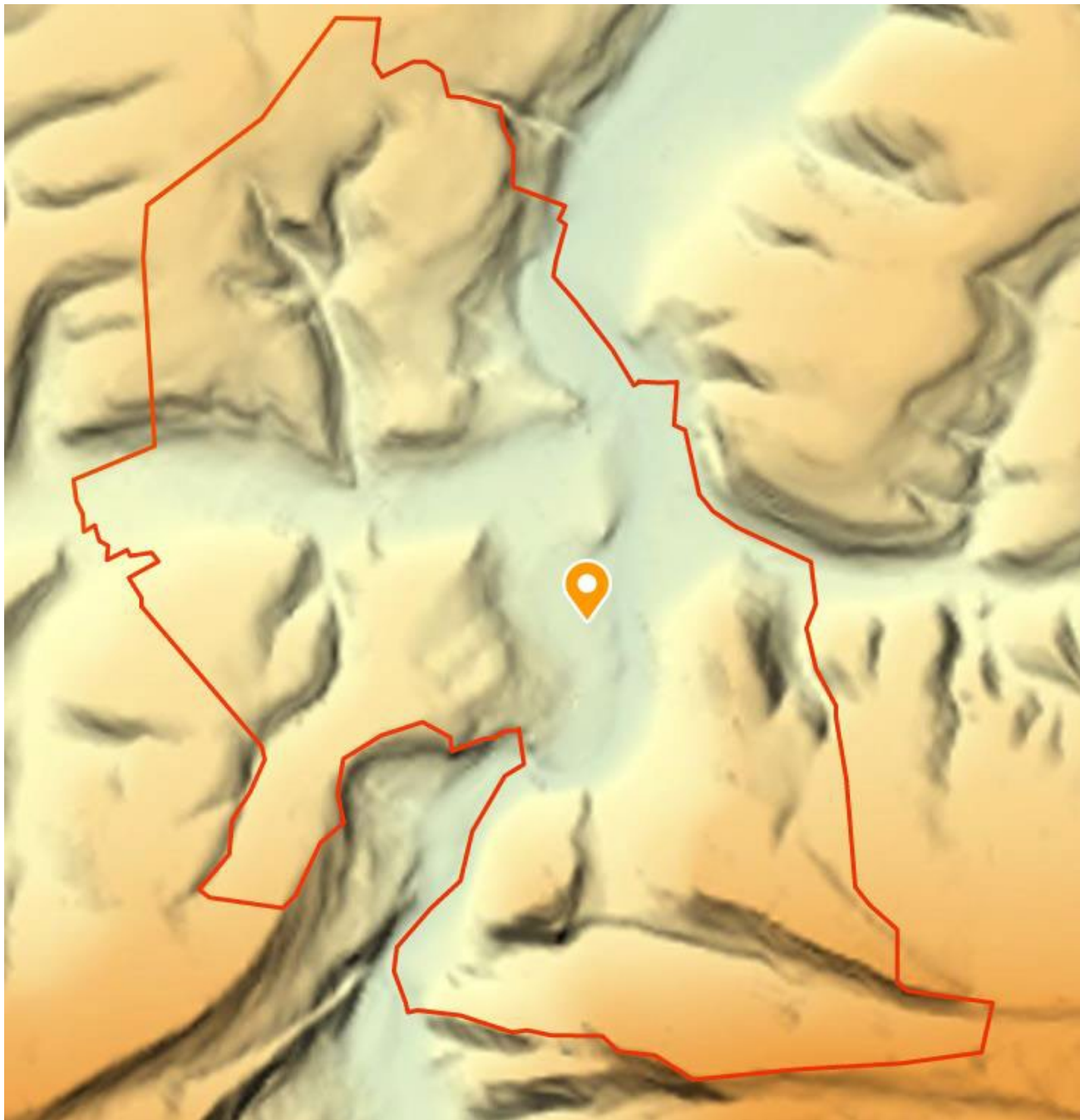
Plan local d'urbanisme

Pont de Roide Vermondans



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE – Partie diagnostic

Présentation du 7 juillet 2023



1. Le contexte physique

1 358 hectares

2/3 de forêts

~20 % d'espace urbanisé

4 088 habitants en 2020

Cœur de cité : alt. 352 mètres

Relief culminant :

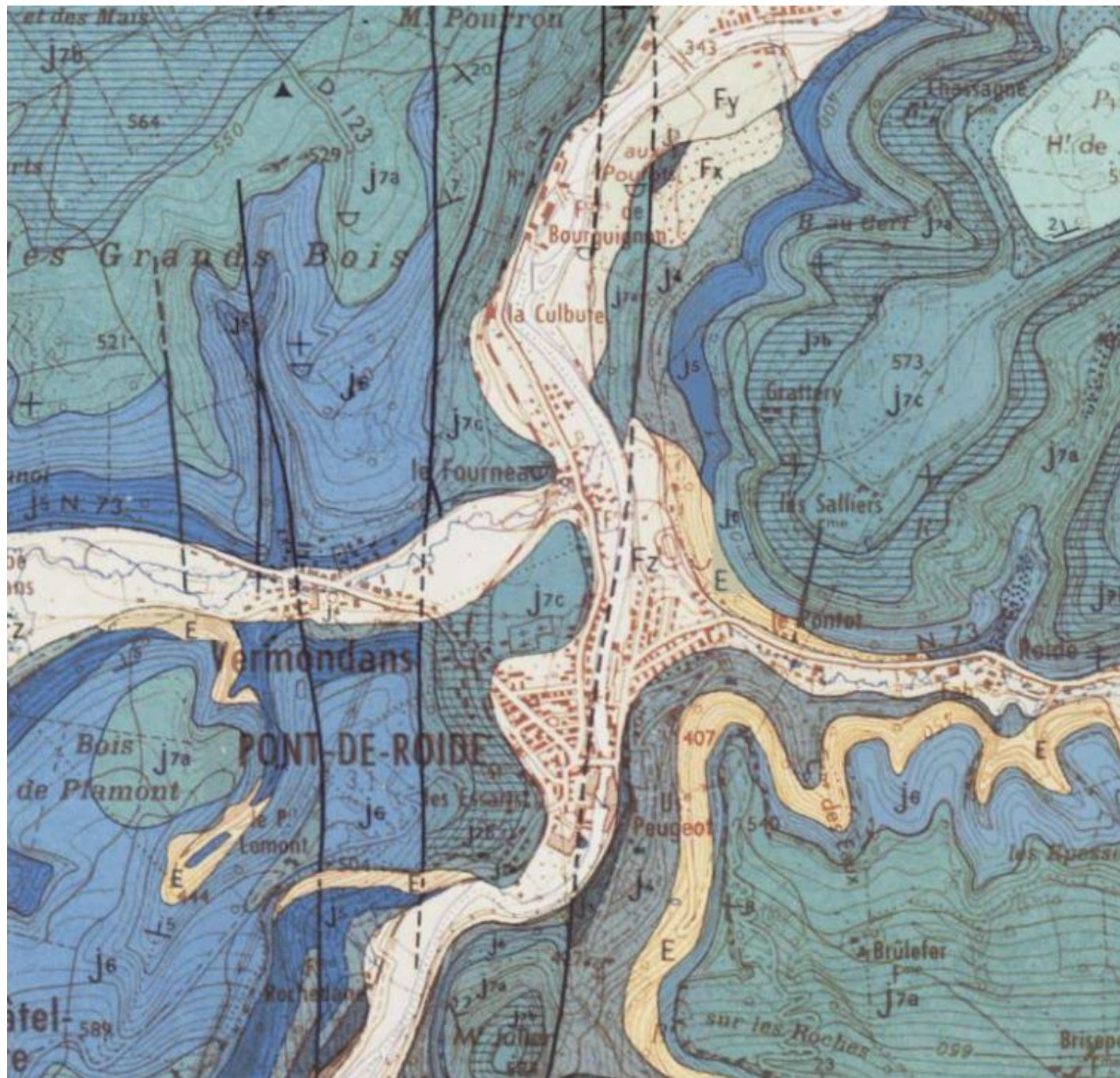
519 m (Bois de Blamont)

553 m (les Grands Bois)

636 m (les Roches)

703 m (crêt de la Verrière)

650 m (crêt de la Côte Abram)



1. Le contexte physique

Plateau calcaire entaillé par les cours d'eau

Ville bâtie sur les alluvions récentes du Doubs

Les marnes affleurent sur les versants



2. Le paysage

« Les gorges du Doubs ». Le relief contraint l'urbanisation et impose des limites nettes à l'artificialisation.

2. Le paysage



L'habitat paysan caractéristique de la Franche Comté, témoins du village originel, a disparu. Les extensions industrielles des XIXe et XXe siècles se sont accompagnées d'un habitat ouvrier

2. Le paysage



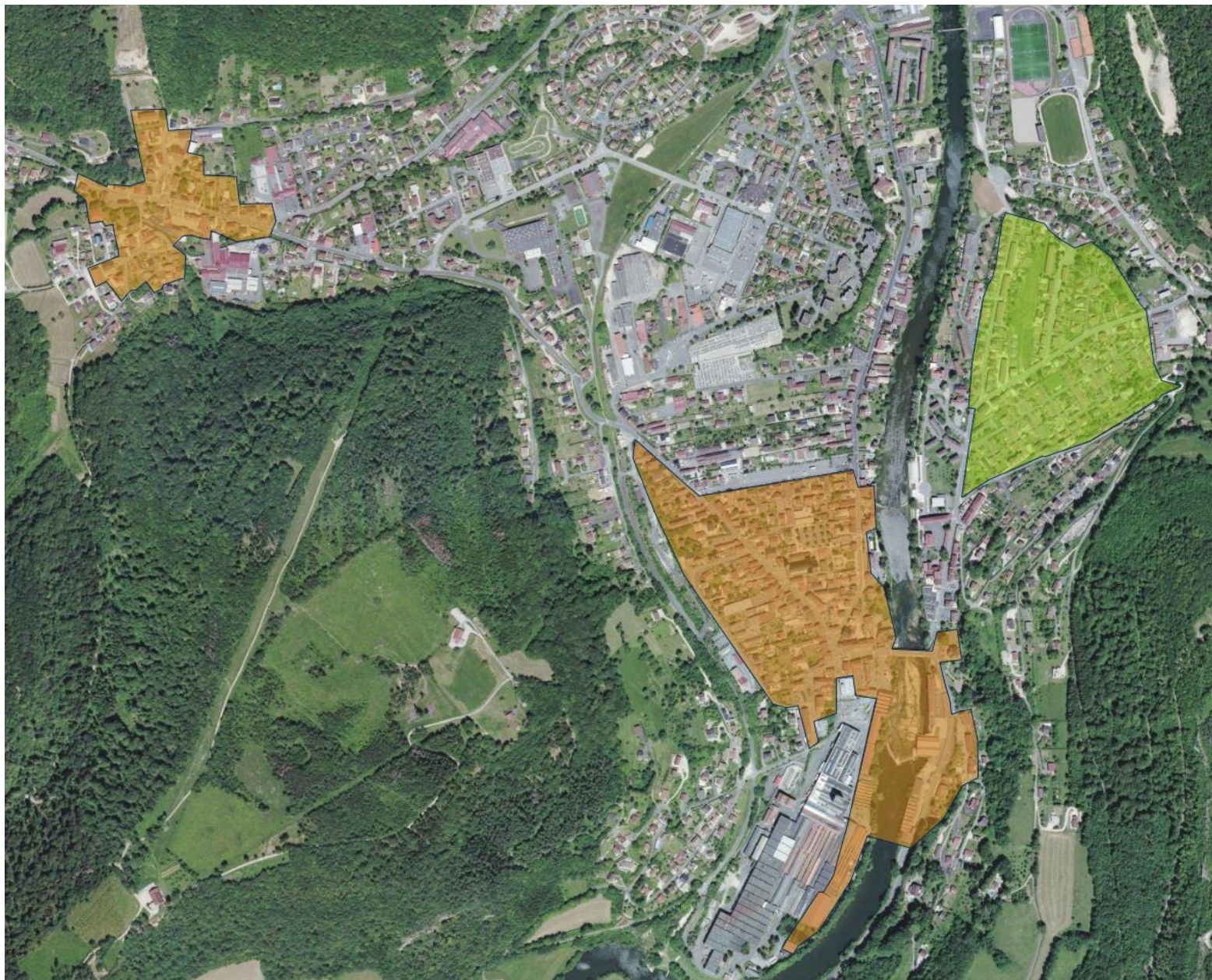
Le pont sur le Doubs élément patrimonial le plus visible et le plus significatif

2. Le paysage



Le Fort des Roches et le promontoire des Roches, site patrimonial et touristique

2. Le paysage



Centre ancien, pôle fédérateur. **Cité ouvrière**, à valoriser et parfois à restaurer



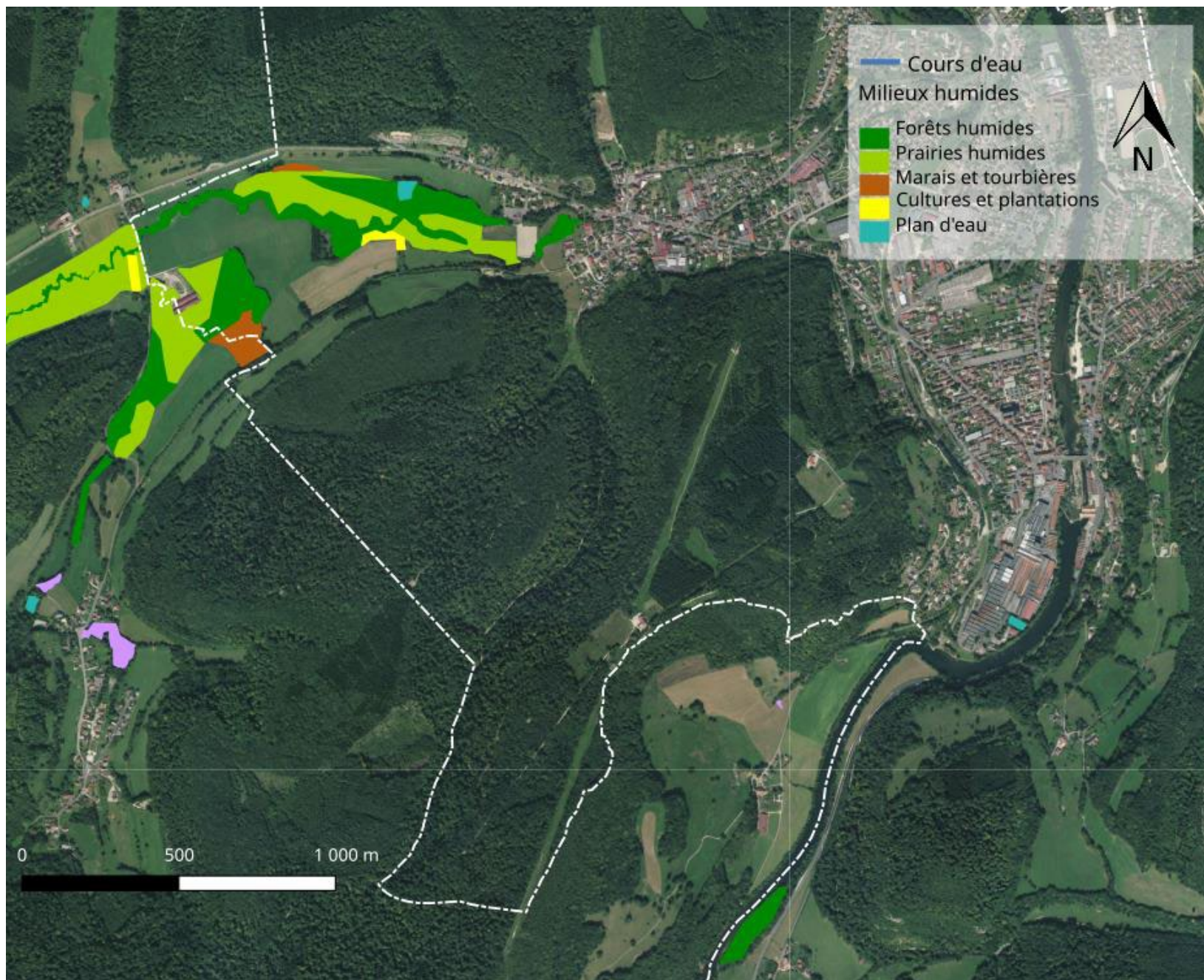
3. L'eau

Eaux superficielles : le Doubs, la Ranceuse et le Roide
Etat écologique moyen (le Roide) à médiocre

Eaux souterraines :

Masses d'eau calcaires jurassiques septentrionaux du
Pays de Montbéliard (bon état)

Masse d'eau alluviale affleurante associée au Doubs
(bon état)



3. L'eau

Zones humides associées au lit majeur des cours d'eau

3. L'eau

L'alimentation en eau potable

Délégation de service public à Véolia CGE depuis 2020

2 puits exploités : Rochedane et en Presle
Exploitation de l'aquifère des alluvions du Doubs

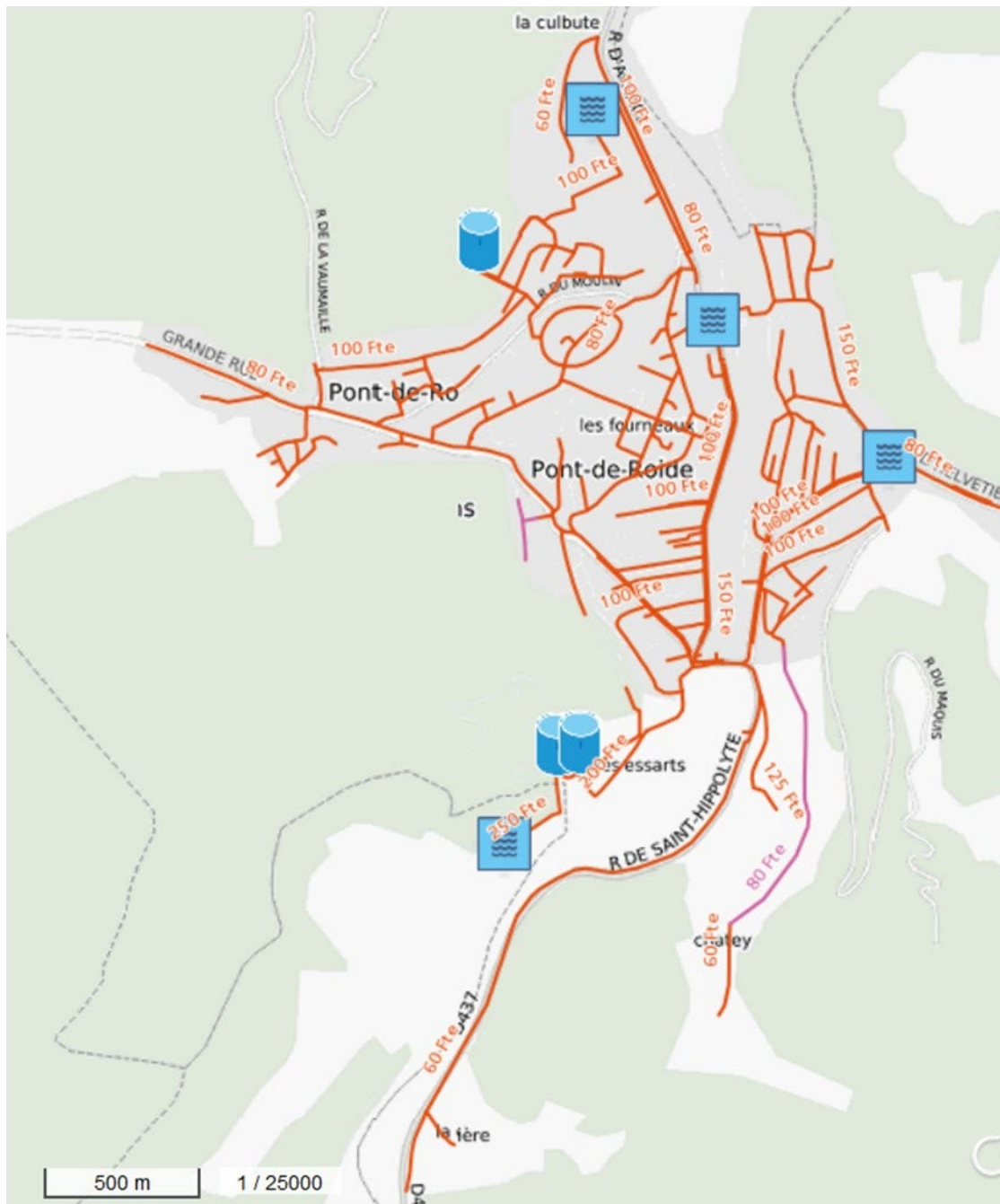
Limite de prélèvement : 600 000 m³/an
Prélèvement actuel : ~ 300 000 m³/an

Trois réservoirs :

Wouters 300 m³ altitude 405 m

Bretey 300 m³ altitude 390 m

Planche de Fer 300 m³ altitude 420 m





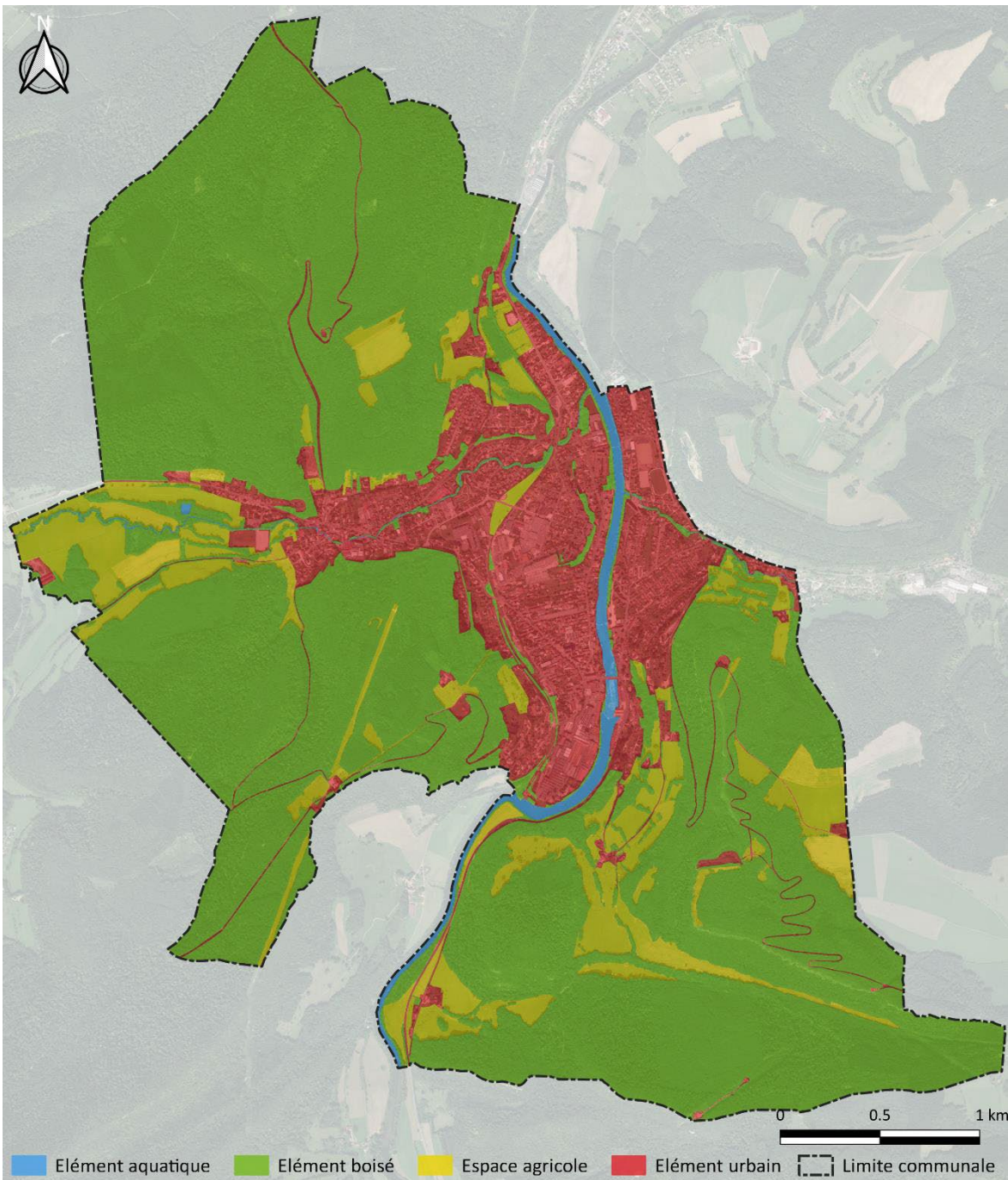
3. L'eau

L'assainissement

Délégation de service publique à la Société des Eaux du Pays de Montbéliard depuis 2020

Station d'épuration recevant les eaux usées de 9 communes : 6 600 équivalents habitants traités

Capacité de traitement : 9 500 équivalents habitants



4. Le milieu naturel

1 358 ha de ban communal

937 ha de forêts (69 %)

157 ha d'espace agricole (11,6 %)

247 ha de milieux artificialisées (18 %)

21 ha de surface en eau (1,6 %)



4. Le milieu naturel

Habitats et flores à enjeu

Pelouses pionnières sur dalles calcaires

Erablaies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossier

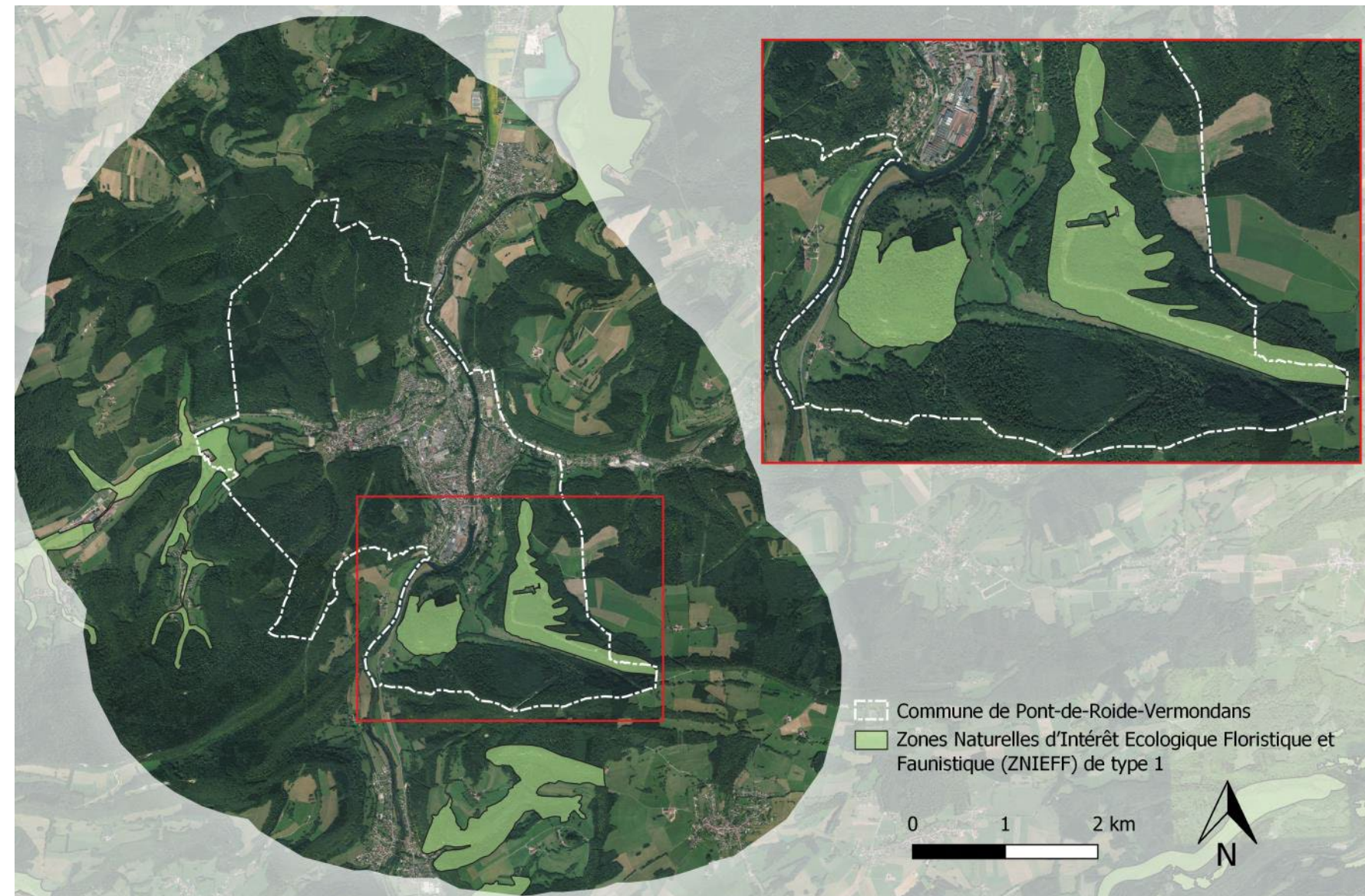
Tillaies sèches à Erable sycomore et plane

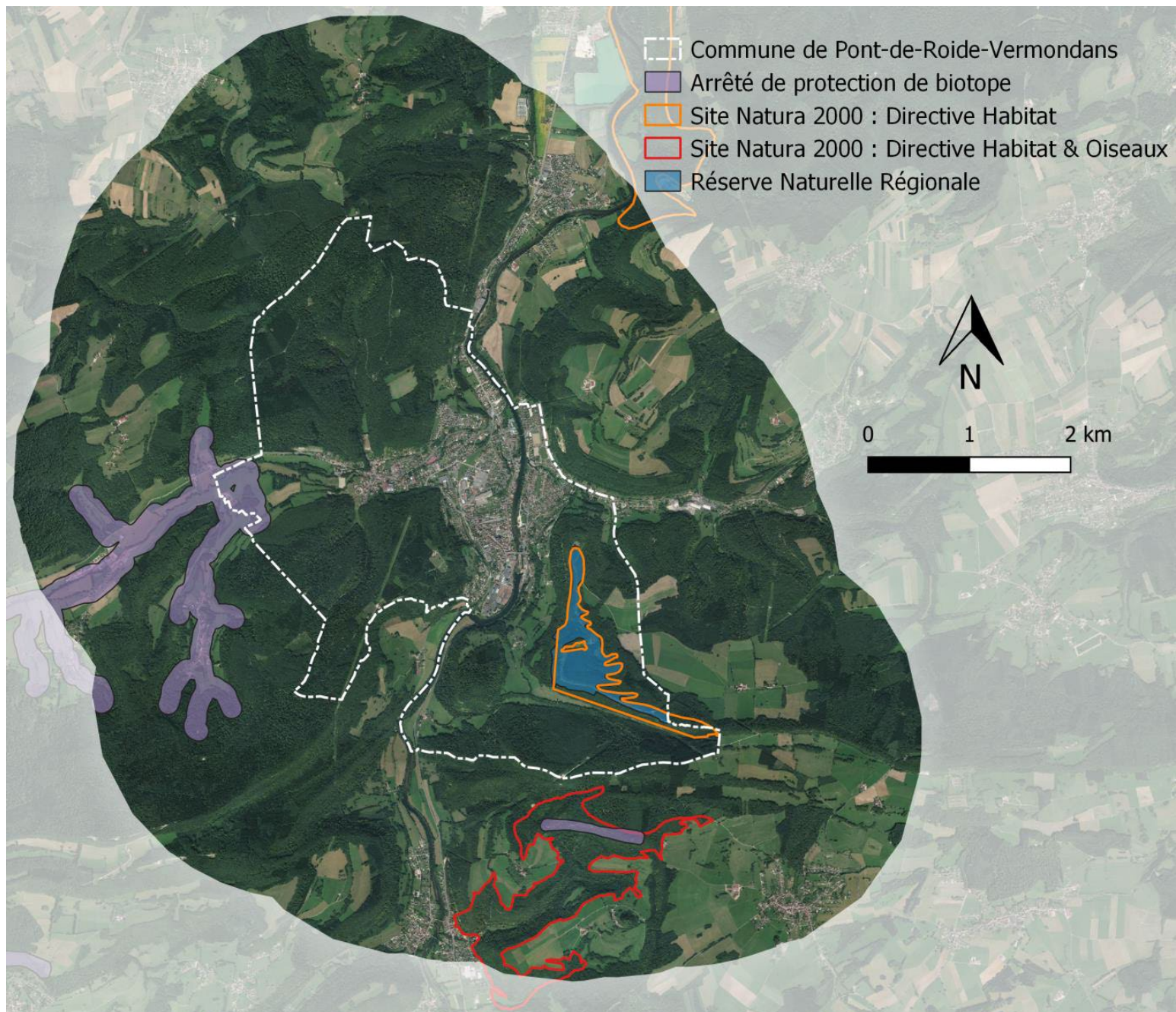
Ibérade intermédiaire, vulnérable en Franche-Comté

4. Le milieu naturel

Espaces à enjeux

3 zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique de type 1 sur le ban communal



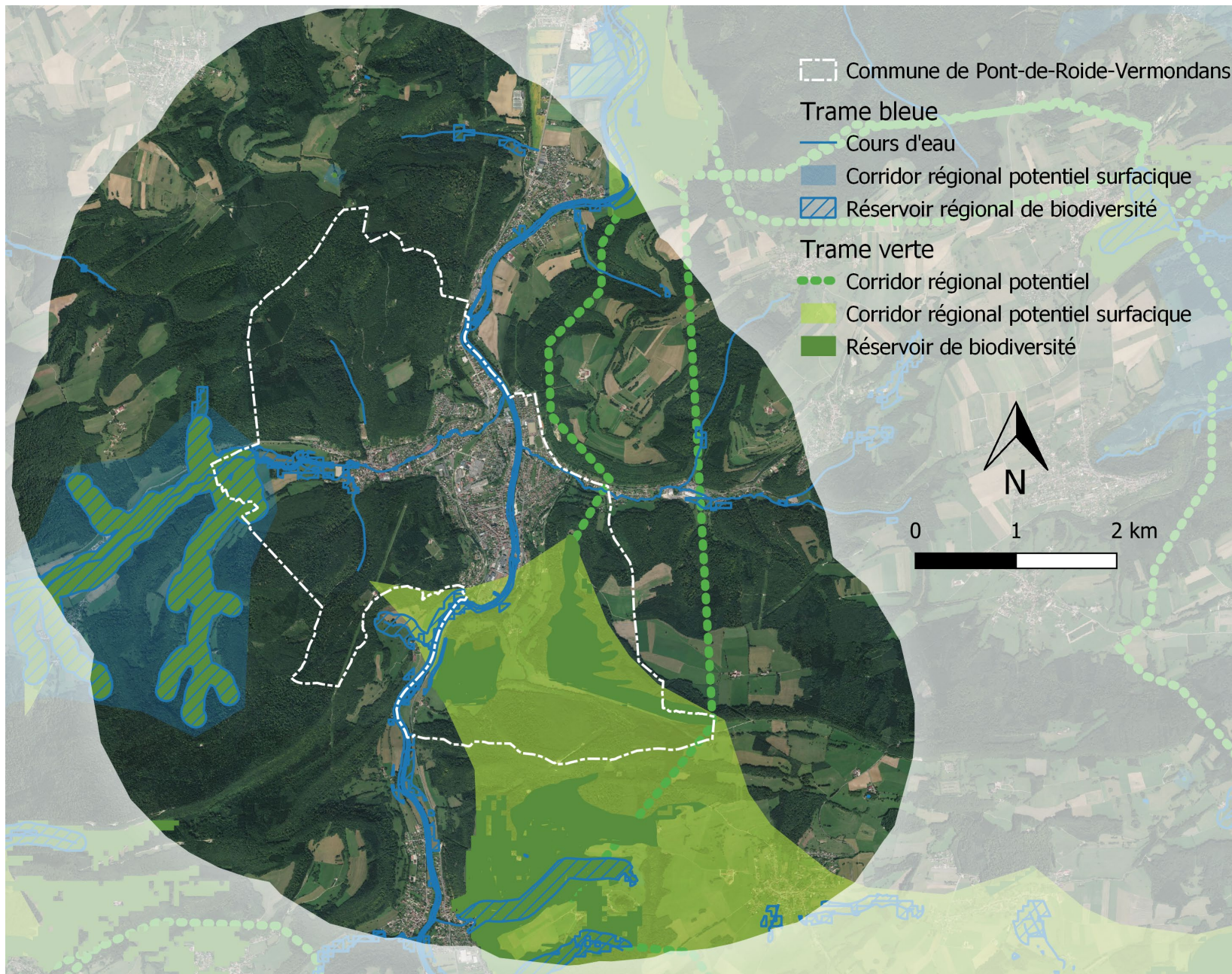


4. Le milieu naturel

Espaces protégés

Réserve naturelle et site Natura 2000 du Crêt des roches

Arrêté de protection de biotope de la vallée de la Ranceuse



4. Le milieu naturel

La trame verte et bleue désignée par le schéma de cohérence écologique identifie notamment les cours d'eau ainsi que les boisements à l'Est du Doubs



Pfalz

Vosges du Nord

Hautes Vosges

Jura

Alpes

4. Le milieu naturel

Corridor à l'échelle du continent européen

Quantité de déchets collectés en 2021 sur le territoire du PMA.

	Quantité estimée (kg/hab/an)
Ordures ménagères	236,18
Déchets recyclables	37,88
Verre	30,64
Déchèterie	232,76
Total	537,46

4 unités de traitement (PMA) :

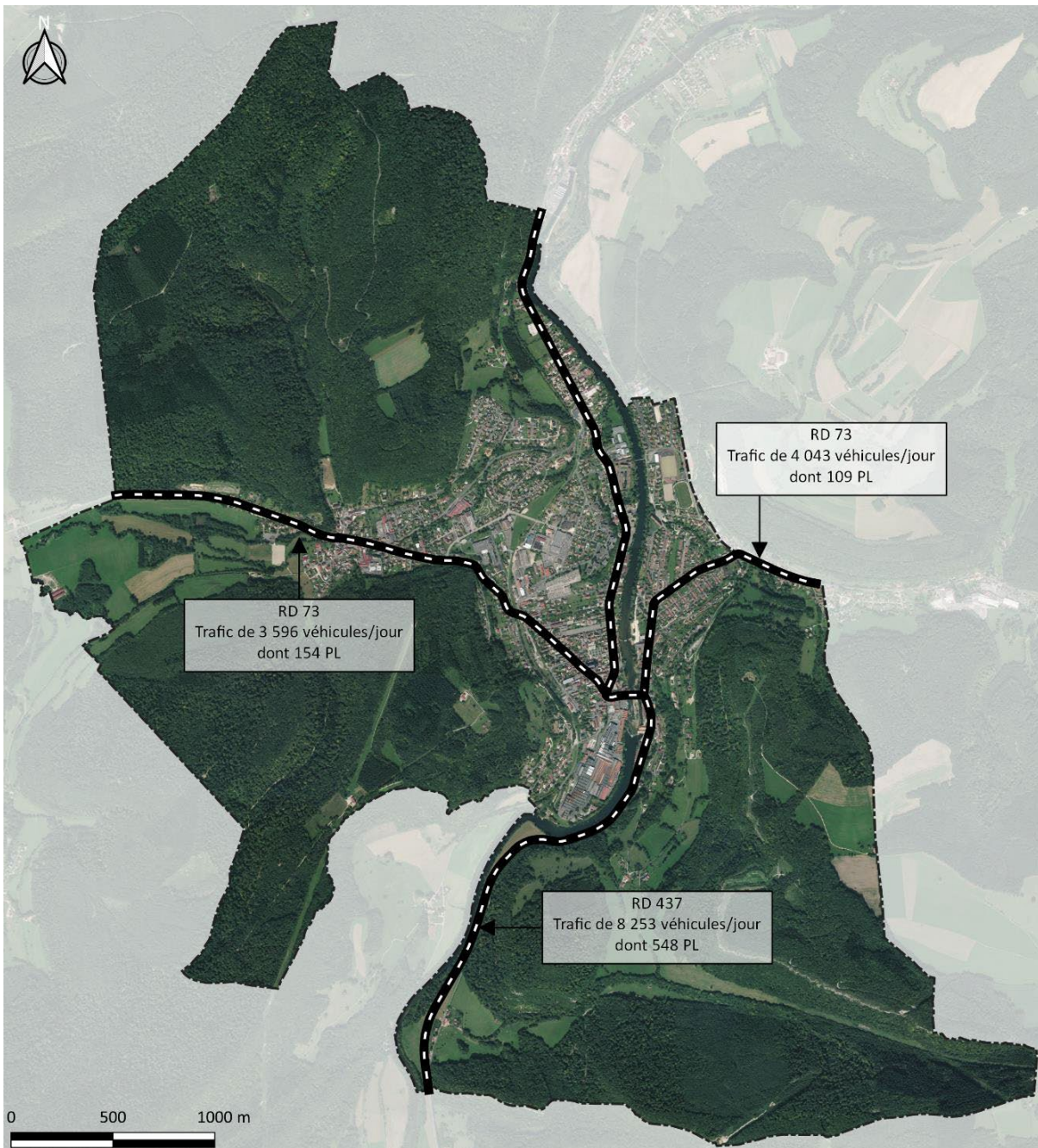
- usine d'incinération des ordures ménagères à Montbéliard
- quai de transfert des flaconnages sur le site de la Charmotte
- fosse à verre sur le site de la Charmotte
- plateforme de tri-broyage des encombrants à Montévillars
- compostière à Vieux-Charmont

5. Environnement physique

Gestion des déchets

Collecte en porte à porte des ordures ménagères

Collecte sélective des déchets recyclables



5. Environnement physique

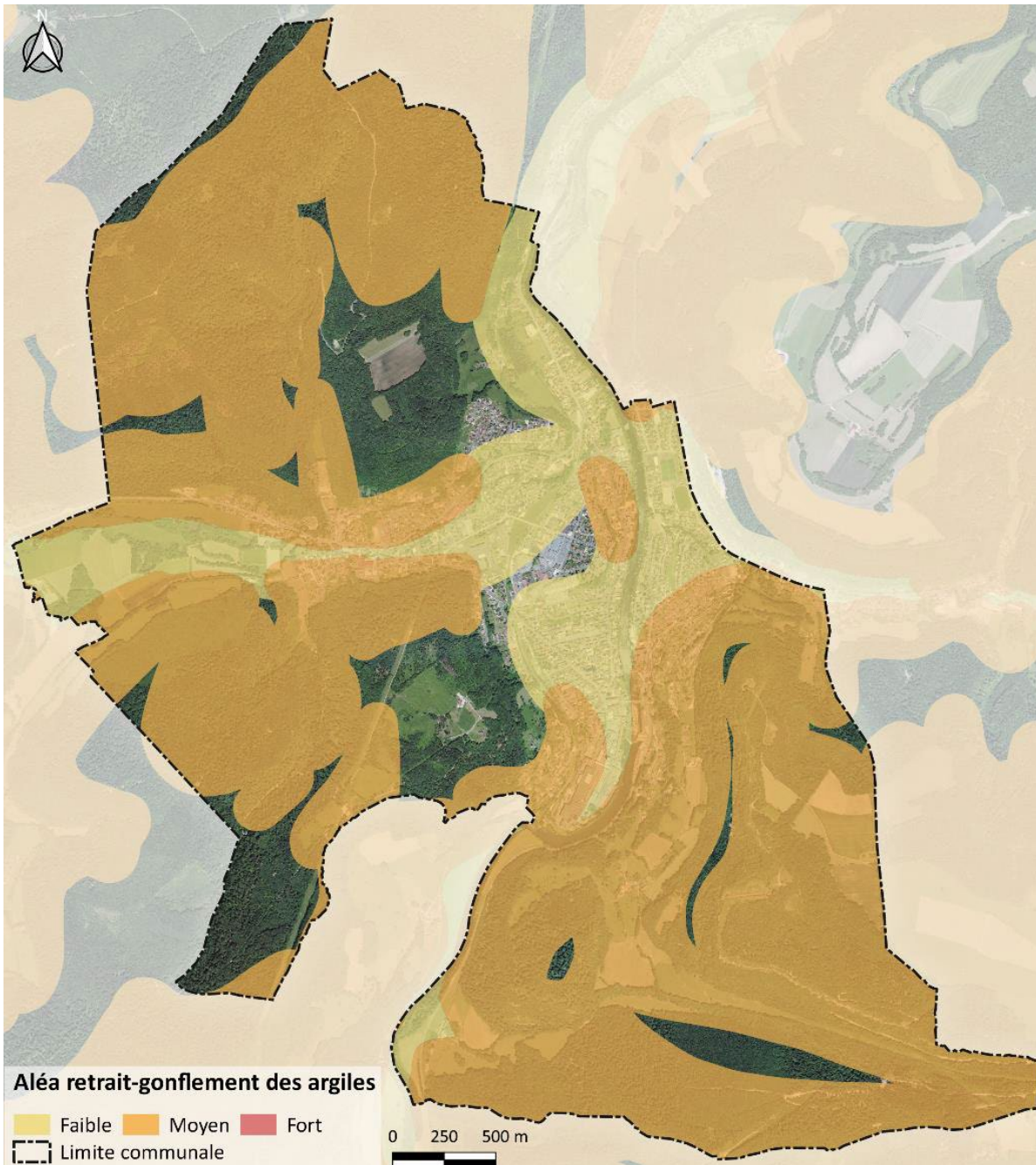
Ambiance sonore

Environnement relativement calme

Trafic routier principale source de bruit

RD437 : 8 200 véhicules/jour

RD73 : 3 500 à 4 000 véhicules/jour



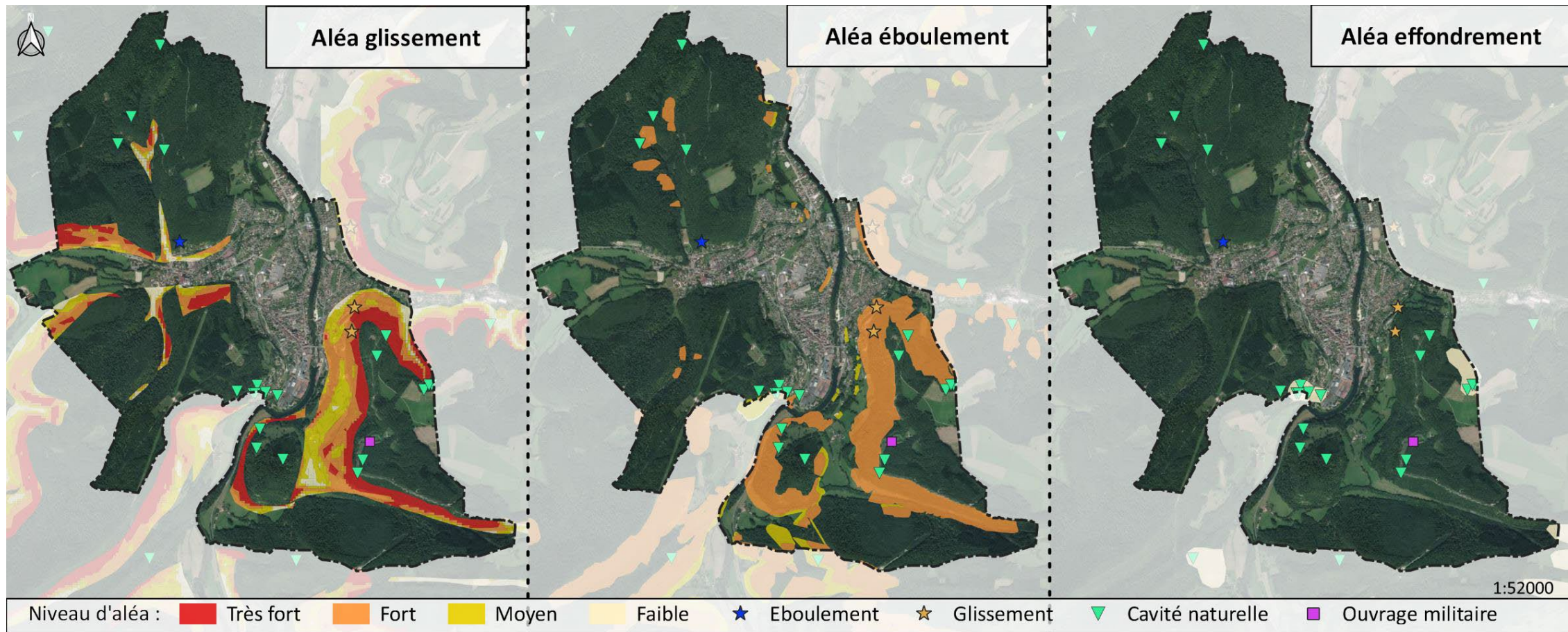
6. Risques naturels et technologiques

Aléa retrait-gonflement des argiles

Plus de 70 % du territoire communal est concerné par un aléa moyen

2 arrêtés de catastrophe naturelle en 2022 pour mouvements de terrains sécheresse/réhydratation des sols

6. Risques naturels et technologiques



Glissements : phénomène lié à la nature et à la structure des terrains, à la morphologie du site, à la pente et à la présence d'eau

Eboulements : évolution naturelle des falaises et des versants rocheux

Affaissements et effondrements : cavités souterraines anthropiques ou naturelles

6. Risques naturels et technologiques



Inondations

Zone inondable hors PPRN :

- Autres zones inondables connues
- Débordements signalés non délimités avec précision

Zone réglementaire PPRI :

- Zone rouge - Inconstructible
- Zone bleue - Constructible avec prescriptions
- Zone de recommandations

Zone d'aléa définie par le PPRI :

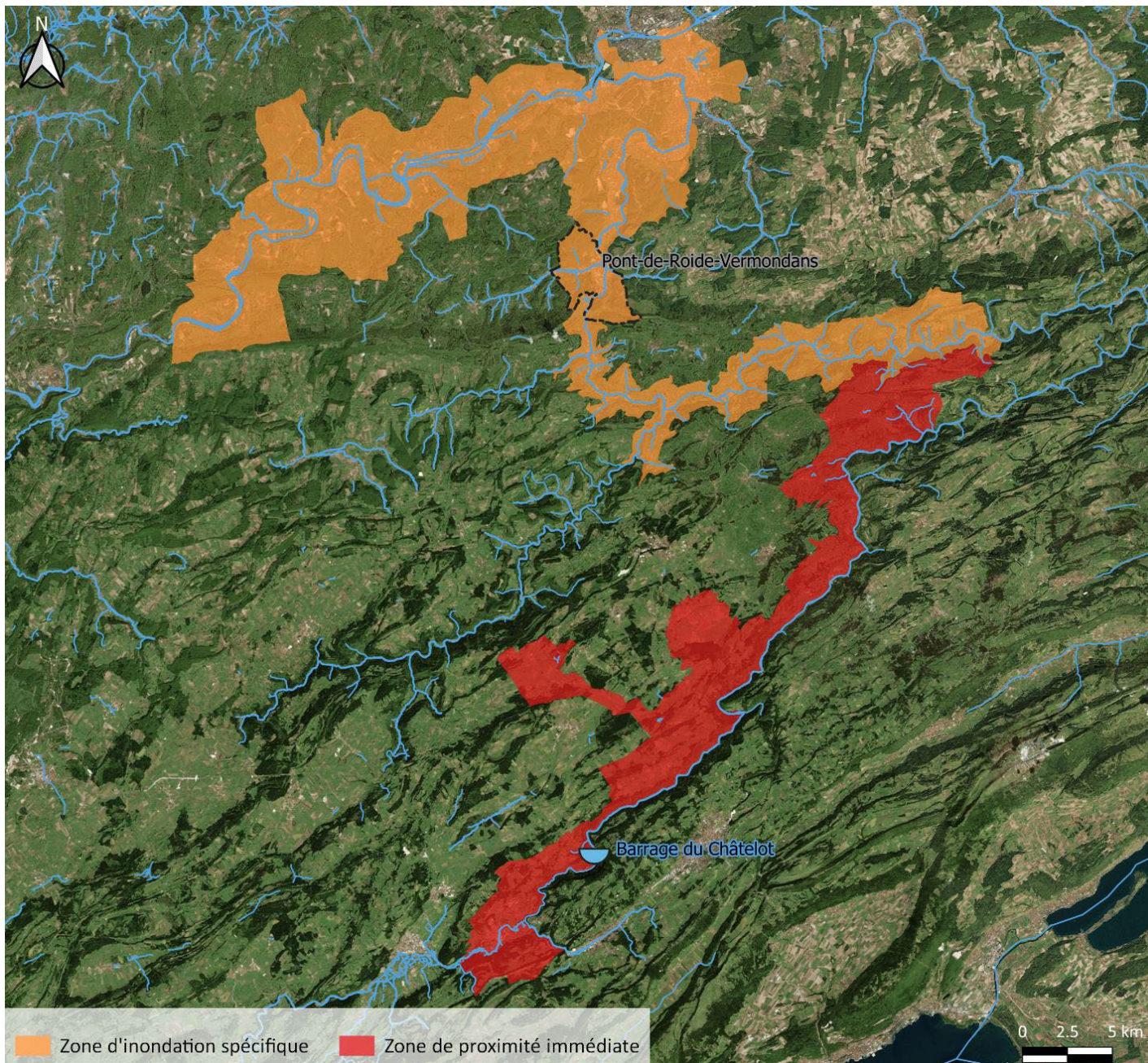
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe

- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Zone à dominante humide :

- Forêts humides
- Marais et tourbières
- Prairies humides
- Cultures et plantations
- Rivières, plans d'eau, mares et milieux humides associés



6. Risques naturels et technologiques

En cas de rupture de barrage (Châtelot)

6. Risques naturels et technologiques

Risques technologiques et industriels



7. La production alimentaire et niveau d'artificialisation

157 ha d'espace agricole, majoritairement exploités en prairie permanente pour la production de lait de vache

Autosuffisance alimentaire potentielle : $366 / 4\,057 \text{ habitants} = 9 \%$.

Taux d'artificialisation et consommation foncière par habitant (2020)

	Taux d'artificialisation	Consommation foncière par habitant
Pont de Roide Vermondans	18,0 %	608 m ²
France métropolitaine	6,9 %	575 m ²

8. Production et consommation d'énergie

Consommation annuelle d'énergie par habitant en 2020 : 29,2 MWh.

Energie consommée (extrapolation) à Pont de Roide – Vermondans :

119 369 MWh

Baisse de 9% entre 2008 et 2016

Consommation par type d'énergie

Energies	%
Pétrole	36
Gaz naturel	29
Electricité	24
Renouvelables	7,3
Autres	3,7

Energies mobilisées pour le chauffage

Energies	%
Gaz naturel	45
Electricité	23
Fioul	17
Autres (bois, ENR...)	14

Poids de chaque secteur dans la consommation d'énergie finale

Secteurs	%
Résidentiel	33,3
Industrie	25,4
Transport professionnel et collectif	14,4
Transport particulier	11,9
Tertiaire	11,7
Autres	3,3

8. Production et consommation d'énergie

Production électrique

Production hydroélectrique (société Tellif Pont de Roide) : 7 960 MWh / an, en moyenne

Production bois énergie évaluée à 4,4 MWh / an

Cette production couvre 6,7% des besoins estimés toutes énergies confondues et 28 % des consommations d'électricité.

8. Production et consommation d'énergie

La forêt est ici le principal puits de carbone.

Le carbone stocké dans les sols et la couverture végétale de l'ensemble du territoire communal peut être estimé à 140 170 tonnes.

La séquestration annuelle est de l'ordre de 1 482,5 tonnes de carbone, soit 214 % des émissions de carbone liées aux déplacements pendulaires habitat travail.

Formation	Superficie ha	Stok tC/ha	Séquestration tC/ha/an	Carbone stocké tonnes	Séquestration tC/an
Forêt résineuse	190	100	1,19	19 000	226,1
Forêt feuillue	742	140	1,66	103 880	1 231,7
Prairie permanente	247	70	0,1	17 290	24,7
TOTAL				140 170	1 482,5

Le projet de centrale solaire en forêt

La procédure

Le PLU de 2012 classe les forêts en « zone naturelle à protéger : en l'état, le projet ne peut se réaliser.

Le code forestier impose une autorisation de défrichement avec compensation ou indemnisation, ce que contexte Opale.

Le code de l'environnement impose la réalisation d'un dossier espèces protégées en sus de l'étude d'impacts.

L'opportunité pour la commune ?







Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) et Orchis mâle (*Orchis mascula*)
Raiponce en épi (*Phyteuma spicata*) et Séneçon hercynien (*Senecio hercynius*)



Pie-grièche écorcheur (sur un fil dans le site à Pont de Roide)
et Locustelle tachetée (deux photos prises hors site).

Le projet de centrale solaire en forêt



Enjeux paysagers

Le site vu depuis le fort des Roches.
En rouge, le périmètre du projet.



Le projet de centrale solaire en forêt

CONTRIBUTION DU PROJET AU CLIMAT

Production annuelle probable du parc : 13 000 MWh

Suppression de 15 hectares de forêt : 24,9 tonnes C, soit en 30 ans : 747 tonnes de carbone non absorbé

Energie grise : production des panneaux entre 1 615 tonnes et 28 255 tonnes de carbone émises selon provenance (française ou chinoise)

Production électrique	Teneur en carbone
mix énergétique français	20 g C/kWh
mix énergétique rudipontain	14,5 g C/kWh
projet de centrale solaire en forêt	> 19,3 g C/kWh

L'autonomie énergétique de la commune passerait **théoriquement** de 28% à 73% des besoins, mais la nuit la production partirait vers des consommateurs lointains